



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E168984

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 828920421

Siret : 828 920 421 00033

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0009401082

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 134263688 M 005

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 134263688 M 005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2025

Raison sociale : LES TECH DE L'HABITAT 34

48 RUE CLAUDE BALBASTRE
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 0434119440

Portable : 0769383878

Fax :

Site Internet : <http://www.tech-habitat.fr>

E-mail : lestech34@gmail.com

Responsabilité légale :

EL KHOUMRI SAID GÉRANT / EL KHOUMRI SAID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/09/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/09/2025
o Isolation des combles perdus	27/07/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.